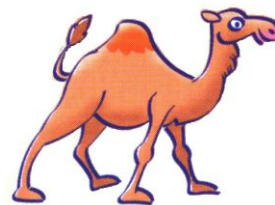




www.drom.fr

LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie
Mars 2012 - N° 142



Espace jeunes



Mars est bien entamé, mais le programme de Gaëlle n'est pas fini !

Renseignements et inscriptions
auprès de Gaëlle (notamment pour le transport)

06.86.43.22.44 - 04.74.24.81.85



Date	Horaires	Activités	Tarifs
Mercredi 14	14 H 00 – 18 H 30	Laser Game à Bourg	7 €
Vendredi 16	18 H 30 - 22 H 00	Atelier pizzas et soirée jeux à Chavannes (repas organisé par les jeunes)	4 €
Samedi 17	14 H 00 – 19 H 00	Paint Ball (programme modifiable en fonction du temps) 2 groupes de niveau 12-14 et 15-17 ans - places limitées ! Survêtement long (pas de shorts)	20 €
L'espace Jeune sera FERME la semaine du Lundi 19 au Samedi 24 Mars			
Mercredi 28	13 H 00 – 18 H 00	Piscine à Carré d'eau (bonnet de bain obligatoire)	4 €
Vendredi 30	18 H 30 – 22 H 00	Atelier pizzas , et jeux à la salle de Corveissiat. (repas organisé par les jeunes)	4 €
Samedi 31	10 H 00 – 18 H 00	Pique-nique et karting à Pont d'Ain (programme modifiable en fonction du temps) Prévoir pique-nique	12 €

Pour les personnes bénéficiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 900 €,
une remise de 20% est appliquée sur le tarif des activités.

Travaux

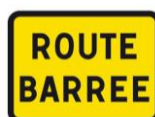


Les semaines à venir vont nous faire connaître de nouvelles perturbations dans le village :

Le **Syndicat des Eaux** Ain Suran Revermont entame sa dernière tranche de travaux, consistant à rénover la conduite d'alimentation en **eau potable** sous la **rue du Port Fleury**. Le poteau d'incendie sera aussi changé et déplacé de quelques dizaines de mètres vers le nord.

Le **Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-Communication** est en cours d'installation de la **fibres optique** pour l'artère St Just/Drom. Elle arrive au village par le sentier des Vignes, le Chemin des Conches, le bas de la **Montée des Vignes**, puis se dirige vers Montmerle par la **Rue des Fours à Chaux**, le **Chemin de la Charlette** et la Route des Dolines.

Enfin, vers le 2 avril, la **commune** débutera sa deuxième tranche de travaux d'aménagement du **cœur de village**, qui concerne toute la **Rue de la Fruitière**.



Des déviations seront alors mises en place, qui évolueront au fil des chantiers : il est demandé à chacun beaucoup de patience pour les dérangements occasionnés et de collaboration pour en diminuer les contraintes : c'est à ce prix que notre confort et notre cadre de vie évoluent pour le bien de tous.



Grandes manœuvres

Cette année, les stages feux de forêts, organisés par le S.D.I.S. (Service départemental d'Incendie et de Secours), pour les pompiers de l'Ain, auront lieu **du 19 au 22 mars, du 2 au 5 avril, du 21 au 24 mai, du 29 mai au 1er juin, et du 10 au 13 septembre.**

Chaque stage rassemble une vingtaine de pompiers et occasionne des déplacements de véhicules : un à deux groupes composés de 2 à 5 véhicules légers et 4 à 8 poids lourds tous terrains. Des manœuvres pourront s'effectuer sur Drom.



Portes ouvertes à Organom

Le centre de stockage de déchets de La Tienne ouvre ses portes au public **le mercredi 21 mars**, à l'occasion de la semaine de l'industrie, et **le samedi matin 7 avril**, pour la semaine du développement durable.

Ces visites de La Tienne sont l'occasion de comprendre comment sont gérés et traités nos déchets, et l'importance de moins en produire.

En effet, le syndicat Organom s'est lancé depuis 2009 dans un programme local de prévention, visant à réduire la production globale des déchets sur son territoire, de 7 % en 5 ans. L'objectif pour chaque habitant est donc de diminuer d'ici à 2014 de 5 kg/an sa propre production de déchets.

Les visites sont gratuites, mais les réservations sont obligatoires.



Enfouissement
de déchets non dangereux

Compostage
de déchets végétaux

Portes ouvertes
La Tienne à Viriat
mercredi 21 mars 2012
Départ des visites à 9h, 10h, 11h, 13h, 14h et 15h
samedi 7 avril 2012
Départ des visites à 9h, 10h et 11h

Inscriptions obligatoires
04 74 45 35 51 / www.organom.fr



Créer ou reprendre votre entreprise, pourquoi pas vous ?

Si vous avez envie de créer ou que vous souhaitez reprendre une entreprise, venez participer au forum organisé au Technopole Alimentec **le 26 mars de 14 H 00 à 19 H 00**. Sur place, vous rencontrerez des professionnels qui pourront vous orienter dans vos démarches. Plusieurs conférences vous permettront également d'asseoir votre projet et vous donnerons des clés pour développer votre activité.



Cette opération est organisée par CAP 3B avec le soutien de la Région Rhone-Alpes et en présence des partenaires du réseau Créafil Bassin de Bourg-en-Bresse. Avocats, notaires et experts comptables seront également présents. Tous pourront vous accueillir individuellement et vous prodiguer des conseils personnalisés.

Les collectivités membres de CAP 3B (Bourg-en-Bresse Agglomération, et les communautés périphériques, dont la CCTER) vous accueilleront pour recenser et répondre à vos besoins immobiliers.

Programme des conférences :

- 14 H 30** : l'étude de marché et la connaissance de la zone de chalandise
- 15 H 30** : le financement de la création d'activité
- 16 H 30** : les formes alternatives de la création d'activité
- 17 H 30** : le statut d'auto-entrepreneur

Plus d'information sur <http://www.creafil-2.rhonealpes.fr>



Stage d'animateur

Un **stage BAFA** aura lieu à **Villereversure du 15 au 22 avril** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, ouvert à tous les jeunes à partir de 17 ans, voir www.bafa-bafd.org). Un tarif préférentiel de 320 € est accordé au jeunes habitants des Communautés de Communes de Treffort en Revermont et de la Vallière (au lieu de 460 €).



Renseignements et inscriptions auprès de Gaëlle
06.86.43.22.44 - 04.74.24.81.85 - gaelle.minisini@leolagrangre.org



Bibliothèque : les bons contes font les bons amis



Le lundi 2 avril 2012, la bibliothèque municipale accueillera **Jacqueline Michelard**, conteuse, qui fera rêver les petits . . . et tous les autres.

Entrée libre, de 17 H 00 à 19 H 00.

Cette animation est réalisée dans le cadre de l'opération **Premières Pages**



Etudes, scolarité, formation professionnelle

Plusieurs établissements scolaires de Bourg en Bresse organisent des **Journées Portes Ouvertes** :

* **Le 17 mars**, de 9 H à 16 H : l'école et collège **Jeanne d'Arc**, (04.74.21.07.14, <http://jdarc.freshclit.fr>) ; le collège **Saint Joseph**, (04.74.45.88.72, www.collegesaintjoseph.com) et le collège **Saint Pierre** (04.74.23.15.23, www.institution-saintpierre.eu), ainsi que le lycée **Saint Pierre**, jusqu'à 13 H (04.74.32.10.90, www.institution-saintpierre.eu).

* **Le 21 mars** de 13 H à 17 H et le **9 juin**, de 9 H à 12 H : le lycée professionnel **Saint Joseph**, (04.74.45.88.80, www.lycee-saint-joseph.org).



Du 26 au 31 mars, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain** propose **La semaine des métiers par l'apprentissage**, pendant laquelle sept centres de formations feront découvrir leurs métiers :

CFA du bâtiment et des TP à Bourg en Bresse (04.74.21.44.97) ; CFA les Sardières, à Bourg en Bresse (04.74.45.50.81) ; MFR de Balan (04.78.06.16.03) ; MFR de Cormaranche en Bugey (04.74.35.28.59) ; MFR la Vernée, à Péronnas (04.74.21.55.14) ; CECOF à Ambérieu en Bugey (04.74.38.40.22) ; CFAI de l'AFPMA à Péronnas (04.74.32.36.36)

Centre d'aide à la décision : 04.74.47.49.51 www.apprentissage-ain.fr

Cinéma

Lundi 26 mars : *Les neiges du Kilimandjaro*, film français de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Daroussin, Gérard Meylan sorti le 16 novembre 2011 ; durée 1 H 47.



Bien qu'ayant perdu son travail, Michel vit heureux avec Marie-Claire. Ils s'aiment depuis trente ans, sont comblés par leurs enfants et petits-enfants et ont des amis très proches. Ils sont fiers de leurs combats syndicaux et politiques et leurs consciences sont aussi transparentes que leurs regards. Ce bonheur va voler en éclats avec deux jeunes hommes armés et masqués qui les frappent, les attachent, les volent et s'enfuient. Leur désarroi sera d'autant plus violent lorsqu'ils apprennent que cette brutale agression a été organisée par l'un des jeunes ouvriers licenciés avec Michel.

Entrée : 3 € (moins de 12 ans : 1,5 €) - **Prochaine séance** : lundi 16 avril : *Le Chat Potté*

Dépistage du cancer

Le cancer colorectal est le 3^{ème} cancer en termes de fréquence dans notre pays. Généralisé depuis 2008 en France, le dépistage organisé s'adresse, tous les deux ans, aux hommes et femmes de 50 à 74 ans. Il permet, soit d'identifier la maladie à un stade très précoce, soit de détecter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.



Le mois de mars est celui de la mobilisation nationale contre le cancer colorectal : parlez du dépistage avec votre médecin. Simple et à réaliser chez soi, le test est négatif dans 97 à 98 % des cas. En cas de test positif, le médecin prescrit une coloscopie qui met en évidence une lésion dans 40 à 50 % des cas.

**Office Départemental
de Lutte contre le Cancer**
12 rue de la Grenouillère
01000 BOURG EN BRESSE

odcl01@odcl.org

04.74.45.30.30

www.e-cancer.fr

CANCERINFO : 0810 810 821



Les comptes de Tritout



Tritout vient de rendre son rapport 2011 sur la gestion des déchets de la communauté de communes.

Le poids des **ordures ménagères résiduelles** (« OMr ») confiées à la collecte hebdomadaire, est toujours en diminution avec une moyenne de 156 kilos par habitant et par an. En fonction des trois circuits de collecte entre les douze communes de la CCTER (Communauté de Communes de Treffort en Revermont), ce nombre varie de **147 kilos** à 170,5 ; **Drom se situant dans ce quatuor de tête.**

Collecte des Points d'Apports Volontaires (« PAV »)

	Tonnage CCTER	Dont Drom	Kg/habitant de Drom
Emballages	140 t.	3,83 t.	18,6 kg
Papier	242 t.	5,92 t.	28,7 kg
Verre	351 t.	9,05 t.	43,9 kg
	733 t.	18,80 t.	91,2 kg

Ces chiffres sont toutefois à relativiser : des apports extérieurs peuvent être déposés dans le PAV de Drom.



Par contre, malgré une baisse de ce ratio, encore trop de « **refus de tri** » sont constatés (déchets indésirables dans les PAV) : **39,5 tonnes (soit 10,8 %)** ont dû être éliminées vers le centre d'enfouissement, occasionnant un **surcoût de plus de 14 300 €** à la collectivité (ils ont, en effet, subi un double traitement). Il est donc nécessaire de bien respecter les consignes indiquées sur les conteneurs et, en cas de doute, il est préférable d'éliminer un déchet vers la poubelle traditionnelle.

Il convient de préciser qu'une expérience est en cours sur plusieurs collectivités consistant à déposer toute forme d'emballage plastique dans le conteneur à emballages. La CCTER n'est pas inscrite dans cette démarche et ses consignes de tri sont inchangées.



Pour ce qui concerne les **déchetteries**, les quatre nouvelles filières, installées en 2011 (bois traité, plâtre, PVC et films plastique), ont permis une diminution notable des encombrants (-14,6 %, soit 135 tonnes), seule filière non revalorisée (avec les OMr).

En place depuis le premier semestre 2011, la benne des **films plastique** a déjà récupéré **6,36 tonnes** de matériaux (sur plus de 150 tonnes évacuées annuellement dans la collecte hebdomadaire . . . !)

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2010)

Bilan 2011	Poids total	Coût total	Coût à la tonne	Kg par hab.	Coût par hab.
1 Collecte hebdomadaire	1 445 tonnes (1 480)	301 778 € (298 078)	208,84 € (201,27)	155,97 (162,48)	32,58 € (32,70)
23 Points Apport Volontaire	734 tonnes (682)	25 044 € (32 435)	34,14 € (47,56)	79,21 (74,82)	2,91 € (3,77)
2 Déchetteries*	2 063 tonnes (2 119)	176 787 € (164 515)	85,69 € (77,64)	163,59 (170,01)	19,40 € (18,05)
TOTAL	4 241 tonnes (4 282)	503 610 € (495 027)		398,77 (407,31)	54,37 € (54,31)

C'est ainsi grâce à l'ensemble des efforts faits dans les gestes quotidiens de tri des déchets que les tonnages de déchets ultimes sont diminués, permettant de maîtriser les augmentations des coûts de traitement et stabiliser le coût de ce service, assumé par les usagers. **En 2011, plus de 55% de nos déchets ont ainsi été revalorisés.**

. . . mais il est indispensable de toujours continuer dans ce sens : encore trop d'usagers indécidés tirent ces tonnages vers le haut et en font supporter le coût par les citoyens plus consciencieux !



Fleurir avec le Sou des Ecoles



Il est toujours possible de profiter de l'opération collective du Sou des Ecoles pour passer **commande de plants de fleurs, de bulbes, de graines** et autres articles de jardin (voir *Le Petit Dromadaire* N° 141 de Février 2012).

Thierry Besson est à votre disposition, au 06.73.18.63.19, pour tout renseignement.

